

NOUVELLE REVUE
THÉOLOGIQUE

81 N° 9 1959

Concile oecuménique et catholicité de
l'Église

Gustave DEJAIFVE (s.j.)

p. 916 - 928

<https://www.nrt.be/fr/articles/concile-oecumenique-et-catholicite-de-l-eglise-1935>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2021

Concile œcuménique et catholicité de l'Eglise

La nouvelle de la convocation prochaine par S.S. Jean XXIII d'un Concile œcuménique a surpris le monde chrétien tout entier. Rien, apparemment, ne la faisait pressentir. A une époque comme la nôtre où aucune hérésie nouvelle ne menace l'Eglise, où la discipline ecclésiastique n'est pas sérieusement compromise, à une époque où le Saint-Siège, ce centre régulateur innervant les cinq parties du monde jusqu'en des terres les plus inaccessibles, recevait, il n'y a pas bien longtemps, d'un Institut de statistique américain, le premier prix au palmarès du rendement pour la précision et l'efficacité de sa machine administrative, on peut se demander ce qui a déterminé le Saint-Père à recourir à cette mesure extraordinaire.

Un Concile œcuménique, cette réunion plénière, en un même endroit, de tout l'épiscopat catholique dispersé dans le monde, n'est pas en effet une petite affaire; c'est un « événement », au sens emphatique du mot, événement insolite, si l'on en juge par l'histoire récente de l'Eglise : il n'y eut que deux Conciles œcuméniques en quatre siècles; celui de Trente au XVI^e siècle et celui du Vatican au XIX^e; événement important, puisqu'on n'éloigne pas de leurs troupeaux respectifs des pasteurs d'âmes pendant des mois, voire des années — comme au Concile de Trente — sinon pour des situations très graves, comme on appelle d'urgence des spécialistes au chevet d'un malade à toute extrémité, afin de délibérer et de décider en commun d'une thérapeutique d'exception.

L'Eglise d'aujourd'hui est-elle malade? Elle est secouée, certes, persécutée plus que jamais — qu'on songe au drame silencieux de nos frères de Chine et d'au-delà du rideau de fer; elle est combattue, mais la résistance, parfois héroïque, qu'elle oppose aux attaques ouvertes ou sournoises montre qu'elle n'est point malade. Pourquoi, dès lors, ce recours aux grands moyens qui supposent toujours un état de crise alarmant?

On pouvait croire, et des théologiens l'ont pensé, s'ils ne l'ont écrit, qu'après le Concile du Vatican et la définition de l'infaillibilité personnelle du Pape dans l'exercice solennel de son Magistère, il n'y avait plus lieu de réunir un Concile œcuménique. Pourquoi, en effet, recourir à une procédure compliquée, lente et, qui plus est, dispendieuse, quand on a à sa disposition un moyen si simple de connaître la vérité et de recevoir des consignes nettes et fermes? S'il s'agit de connaître la pensée de l'Eglise, dans tous les pays où elle est répandue, qu'est-ce que le Vatican, avec ses moyens multiples d'information, peut bien ignorer?

Rome reste, aujourd'hui plus encore que par le passé, le centre où tout aboutit, et le Saint-Père, avec le charisme doctrinal dont il est nanti, peut, à lui seul, définir un point de foi resté obscur, comme il peut prendre, en connaissance de cause et avec la lumière de l'Esprit qui l'assiste, telles mesures convenables pour le bien commun de l'Église, qu'une Assemblée délibérante, divisée par des courants et des traditions fort diverses, ne saurait déterminer avec la même décision et surtout la même promptitude. C'est ainsi que Pie XII, de vénérée mémoire, avait, après une longue et minutieuse enquête de la foi vivante de l'Église, défini le dogme de l'Assomption de la Vierge Marie et entrepris avec vigueur, par ses encycliques et les décrets des Congrégations, la réforme liturgique et pastorale dont nous voyons aujourd'hui les premiers fruits pleins de promesses.

Alors, pourquoi un Concile et quelle peut bien être aujourd'hui sa raison d'être?

Pour bien répondre à cette question, nous chercherons d'abord à situer la place et l'utilité d'un Concile dans la vie de l'Église; ensuite nous tâcherons de préciser ce qui justifie, à l'heure présente, la réunion d'un Concile et ce qui a déterminé le Saint-Père à lui assigner cet objectif précis, entre beaucoup d'autres: les voies qui doivent mener à l'union de tous les chrétiens en un seul Corps; enfin, nous nous demanderons comment le Concile entend poursuivre ce but, quel sera le thème éventuel de ses travaux et ce qu'on peut attendre de l'œuvre qu'il est appelé à accomplir.

Rôle du Concile dans la vie de l'Église.

Quel est le sens d'un Concile dans la vie de l'Église?

Pour comprendre cet événement et sa récurrence chronique, il nous faut tenir compte de la nature de l'Église, de sa fin propre et de la dimension essentiellement historique de son être et de son action.

L'Église est une communauté organique de personnes, structurée par un bien commun: les biens du salut constitués par le Christ, et dans laquelle tous les membres ont à coopérer à une œuvre commune: la Rédemption du monde. Saint Paul nous en a suggéré divinement le mystère en nous révélant qu'elle est le Corps du Christ, que ce Corps est sans cesse en train de croître et que cette croissance dépend de l'action de tous¹. Le salut que le Christ vient apporter au monde est une vie — la vie divine — reçue dans un corps qui se développe et doit atteindre un jour sa taille parfaite jusqu'à embrasser tous les hommes et l'Univers².

1. Voir en particulier les épîtres aux Colossiens et aux Ephésiens, surtout Col 2, 19; Ep 4, 15-16.

2. Cfr les affirmations de saint Paul sur l'Église, plérôme du Christ, et les rapports de celle-ci avec l'humanité et l'Univers: Ep 1, 23; 4, 13.

On ne comprendra rien à l'histoire de l'Eglise si l'on ne tient pas compte de cette orientation dynamique profonde de sa nature qui n'est pas toujours empiriquement décelable : l'Eglise croît dans le monde comme une plante vivante se développe dans le sol ; elle pénètre progressivement l'Univers afin de mieux l'assumer et le racheter.

Or, si l'on poursuit l'analogie révélée, il faut s'attendre à ce que ce Corps fasse des crises de croissance. Si l'Eglise vit en symbiose avec l'Univers, avec un monde lui-même essentiellement mouvant, on n'a pas de peine à imaginer qu'elle ne puisse le pénétrer en étendue et en profondeur que par une série de crises d'adaptation, parfois violentes et brusques, qui ressemblent étrangement à des crises de croissance.

Ces crises de croissance supposent, pour être heureusement surmontées, une mobilisation de toutes les forces vives, comme une maladie sérieuse déclenche contre elle la réaction de tout l'organisme. C'est en ces périodes décisives que l'Eglise mobilise toutes ses forces, concentre ses énergies, en les rassemblant, pour lutter à la fois contre les ennemis du dehors et les facteurs internes de dissolution qui cherchent à l'anéantir.

On devine à présent quel est le rôle et l'utilité des Conciles œcuméniques. A chaque crise grave, l'Eglise convoque les pasteurs du troupeau, ceux qui président à sa sauvegarde et à sa croissance selon le mandat reçu du Christ ; puisqu'il faut faire face à des situations nouvelles, imprévues, ceux-ci cherchent d'abord, avec l'aide des théologiens et le concours actif de toute l'Eglise dans la prière et le témoignage, à établir un diagnostic précis, à faire le point, comme on dit ; puis ils délibèrent ensemble sur les remèdes à apporter, sur les mesures à prendre afin d'enrayer le mal et mieux assurer la santé de tout le corps.

Qu'on ne s'imagine pas, du fait que seuls les évêques et ceux qui ont responsabilité pastorale sont convoqués au Concile et y ont voix délibérative, que l'Eglise entière n'y soit pas activement engagée. Elle y est présente, chaque membre à sa place organique dans le Corps. Une comparaison familière peut nous aider à le comprendre. La tradition a comparé l'Eglise à un navire — *navicula Petri* — traversant les flots d'une mer démontée, louvoyant sous des vents contraires, se hâtant vers le havre que, seul, le Pilote invisible connaît d'avance. Quand la tempête éclate, que le ciel est couvert, l'horizon bouché, la route incertaine, ceux qui ont mission de diriger le navire, se réunissent pour faire le point et parer à toute éventualité. Tout l'équipage va les aider, chacun à son poste, transmettant les renseignements souhaités ; tous veillent, comme un seul homme, à la sécurité du navire. La décision sur la route à suivre dépendra de quelques-uns, bien que tous, au fond, la préparent et contribuent à la formuler, aussi bien la vigie qui scrute la mer incertaine que le chauffeur qui renseigne

sur l'état des machines. Tout le navire ressemble alors à un animal traqué, tous les sens en éveil, prêt à parer immédiatement à tout danger.

Conciles du passé.

Telle est la fonction des Conciles dans l'Église. Une vue cavalière de son histoire pourrait nous en convaincre. Evoquons en quelques jalons importants, à commencer par le Concile de Jérusalem, dont nous parlent les Actes des Apôtres au ch. 15.

C'est la première grande crise que traverse l'Église naissante : l'accession des païens à l'Évangile. L'Église doit-elle rester une secte juive, attachée à toutes les prescriptions de la Loi ancienne ou doit-elle s'ouvrir aux païens sans autres conditions que la foi, le baptême et la fidélité à l'enseignement apostolique ? L'affaire est d'importance, comme l'a vu saint Paul : en définitive, est-ce la foi au Christ qui justifie ou les œuvres de la Loi ? Le sens de la Révélation est en cause et l'avenir de la mission chrétienne. Les factions agitent la communauté apostolique : c'est alors que les apôtres se réunissent à Jérusalem avec les presbytres et la communauté ; on délibère en toute franchise et on décide en commun de ne pas imposer aux païens tout le poids des prescriptions de la Loi. L'Église entière s'est concertée dans la réflexion et la prière ; c'est la volonté du Christ qui s'est révélée au sein de leur accord ; aussi, peuvent-ils déclarer, en promulguant les décrets qui vont lier désormais toutes les communautés locales : « il a paru bon au Saint-Esprit et à nous ³ ».

Remarquons qu'en ce premier Concile qui ne porte pas encore le nom d'œcuménique, bien qu'il le fut d'intention et en réalité, le point en litige concerne la mission de l'Église, sa dimension catholique et, par voie de conséquence, la foi et la discipline ecclésiastique.

Doctrine de foi, discipline ecclésiastique en rapport avec la mission pastorale, tels seront les objets qui vont sans cesse retenir l'attention de l'Église et de ses chefs dans le lent et progressif développement de son organisme aux prises avec un monde qui lui-même évolue.

Dans les siècles qui suivent, c'est d'abord l'affrontement avec l'hellénisme et l'Empire romain, d'une part l'incarnation doctrinale du message du Christ et sa sauvegarde contre les intempérances de la gnose, d'autre part la constitution d'une organisation ecclésiastique et son autonomie relative face à un Etat omnipotent, toujours prêt à intervenir dans son fonctionnement. C'est au sein de luttes épiques avec une pensée et un pouvoir (la philosophie grecque, le pouvoir impérial) d'autant plus pernicieux qu'ils se mettent au service de la foi pour mieux la dominer, que l'Église va assurer les assises dogma-

3. Ac 15, 28.

tiques de sa foi et les principaux rouages de son organisation et elle le fera avec des chances diverses du quatrième au huitième siècle, au cours des sept premiers conciles, qui nous sont communs avec les églises séparées d'Orient.

Après la rupture avec Byzance, consommée au XI^e siècle sous Michel Cérulaire, l'Eglise romaine continuera à réunir des Conciles généraux, dans les crises graves, intérieures et extérieures, qu'elle traversera, elle et la chrétienté dont elle assume désormais la tutelle : affranchissement du pouvoir laïc, paix entre les Princes chrétiens, entreprises des Croisades pour la délivrance des Lieux-Saints, surtout guérison des nombreux schismes, internes et externe (celui qui nous sépare de l'Orient chrétien), tels sont quelques-uns des motifs, outre les raisons doctrinales, qui provoqueront les Conciles de Latran et de Lyon, ceux de Constance, de Bâle et de Florence.

Les convulsions des deux derniers siècles du moyen âge avaient réduit l'Eglise à un état pitoyable. Une réforme générale s'imposait, d'autant plus urgente que c'est la Tête elle-même — Papes et évêques — et l'ossature de l'Eglise — le clergé — qui étaient le plus atteintes et compromettaient de façon endémique la santé du Corps entier. Cette crise, la plus grande peut-être de son histoire et la plus douloureuse, fut tardivement mais efficacement conjurée par le Concile de Trente.

Avec Trente, l'Eglise a consolidé sa structure et affermi les bases de sa foi pour de longs siècles. Elle le faisait néanmoins dans le cadre théologique de la pensée médiévale et le contexte politico-religieux de la chrétienté, avec son idéal unitaire et hiérarchique fortement accentué⁴. Cependant, une pensée laïque, une culture laïque, déjà naissantes au XIII^e siècle, accédaient à leur majorité à partir de la Renaissance : d'autre part, la chrétienté disparaissant, les états modernes se soustrayaient définitivement à la tutelle de l'Eglise et à toute ingérence ecclésiastique. Une situation nouvelle, faite d'une séparation entre la foi et les valeurs séculières se créait en Europe, à laquelle l'Eglise devait faire face, si elle entendait poursuivre efficacement son œuvre dans le monde. C'est dans la conscience aiguë d'une dualité tragique entre l'Eglise et le monde moderne que se réunit, au siècle dernier, le Concile du Vatican. Ses travaux, interrompus trop tôt par la guerre franco-allemande de 1870, ne purent mener à bien qu'une fraction infime de ses ambitions : pour obvier au rationalisme moderne, elle précisa les rapports de la foi et de la raison ; quant au

4. Que l'on ne voie pas ici la moindre critique pour l'œuvre admirable du Concile de Trente. Les conciles, même quand ils entendent faire œuvre durable et même, pour une part, définitive, sont profondément insérés dans l'histoire et en partagent les aléas ; c'est bien la raison pour laquelle ils se relaient, en se complétant les uns les autres.

mystère de l'Église dont elle voulait montrer la structure interne et déterminer les rapports avec la société civile, elle n'en précisa que certains éléments concernant l'autorité pontificale dans le domaine de la juridiction et du Magistère.

Ce sont là, certes, des acquêts définitifs, encore que fragmentaires, de notre connaissance du mystère de la foi, mais en regard du but poursuivi : l'adaptation du message chrétien au monde et à la mentalité modernes, quels faibles commencements !

La crise présente.

L'histoire, elle, ne nous attend pas, elle marche vite ; on dirait même que son rythme, comme celui d'un cheval de course, s'accélère, à mesure qu'elle se rapproche de son terme. De 1870 à nos jours, comme elle a fait du chemin en tous les domaines et quelle tâche écrasante que la nôtre : celle de rendre accessible à l'homme d'aujourd'hui, l'*homo technicus*, l'homme cosmique de cette seconde moitié de XX^e siècle, le salut offert par le Christ dans l'Église !

D'un monde encore axé sur l'Europe et les valeurs spirituelles de l'Occident au XIX^e siècle, nous sommes passés à une ère où l'homme prend conscience de sa dimension planétaire, au sein d'un pluralisme, où sont mises en question les anciennes hégémonies. En face de cette humanité nouvelle, qui accède à sa majorité, dans ce brassage universel où les peuples, les cultures, les religions diverses revendiquent l'égalité de droits, c'est le message chrétien lui-même, ce sont les fondements de notre foi dans le Christ qui sont mis en cause, c'est la valeur universelle de l'Évangile qui reçoit, de la part des nations auxquelles il est prêché, le plus grand « challenge » qu'il ait jamais subi. L'Église a-t-elle des chances de se proposer aujourd'hui au monde comme l'unique arche de salut ? En face des mystiques non-chrétiennes qui enflent la voix et en séduisent un si grand nombre, même dans nos rangs, on n'a pas de peine à imaginer combien l'apôtre se sent inquiet et hésite à donner une réponse qui ne soit pas pessimiste.

Dans les crises de croissance du Corps mystique du Christ, nous sommes peut-être arrivés — c'est notre humble avis — à celle de l'âge adulte. La crise de cet âge, s'il m'est permis de résumer très imparfaitement cette expérience vécue, c'est de prendre soudain conscience de l'autonomie du monde, du fait qu'il vous résiste, s'oppose à votre action, de « réaliser » qu'il y a, en dehors de nous, d'autres personnes avec leur Univers, leur autonomie et que notre action doit composer avec elles. L'Église catholique est en train de faire de nos jours l'expérience des dimensions réelles de notre monde contemporain, de son pluralisme et elle cherche à s'y adapter, en passant d'un contexte d'Occident avec qui elle a eu partie liée par suite des circonstances

historiques, à une dimension, à une échelle mondiale. Un saut en avant, avec tous ses risques, lui est demandé vers une catholicité de fait, plus intégrale, dans un monde qui est train d'abolir les anciens privilèges et de secouer le joug spirituel de l'Occident. C'est là la tâche qui nous attend tous, nous catholiques, c'est à résoudre cette crise décisive que le Saint-Père, mû par une inspiration évidente de l'Esprit, a convoqué le prochain Concile.

Concile et unité des chrétiens.

Du sein de cette révolution sociale, politique et religieuse, où il est plongé, le monde peut-il entendre aujourd'hui la voix de Celui-là seul qui doit le sauver : le Christ Notre-Seigneur vivant dans son Eglise?

Saint Ignace d'Antioche, cet évêque admirable qui mourut, au début du II^e siècle, martyr de la foi, dans une lettre qu'il adressait à la communauté d'Ephèse, décrit ainsi le rôle de l'Eglise dans le monde : il consiste, disait-il, à orchestrer et à amplifier la voix du Christ, chantant à son Père un hymne d'allégresse. Or, ajoutait-il, ce n'est que dans l'unisson et l'unité de la concorde, que cette voix peut être entendue⁵.

Qu'en est-il aujourd'hui de ce choral chrétien au milieu de la masse païenne? Partout, chez ceux qui se réclament du Christ et qui furent jadis membres de l'unique Eglise, ce ne sont que des voix discordantes! Entre les grandes confessions chrétiennes et les sectes innombrables qui en ont proliféré, il n'est guère de point dans le dogme, la morale, la discipline ecclésiastique où les chrétiens ne s'opposent; si c'est le « ton de Dieu » dans l'unité que nous, disciples du Christ, devons apporter au monde, ne convient-il pas de le rétablir d'abord parmi les chrétiens qui apparaissent aux yeux des incroyants comme une grande famille divisée?

Aussi, la première condition d'une évangélisation efficace du monde d'aujourd'hui semble-t-elle liée à une concentration de toutes les forces chrétiennes, aujourd'hui dispersées, dans une même communauté de témoignage et d'amour.

C'est précisément un des buts principaux que le Pape a paru assigner au prochain Concile; il nous reste maintenant à nous demander comment se présente cet objectif face à nos divisions actuelles et les chances du Concile à cet égard.

Nous vivons heureusement à une époque où la nostalgie de l'unité perdue n'a jamais été plus vivement ressentie par la conscience chrétienne. C'est chez nos frères séparés qu'est né ce mouvement vers l'unité connu désormais sous le nom d'œcuménisme.

Il est à remarquer que l'initiative en est due au zèle de missionnaires

5. Ignace d'Antioche, *Lettre aux Ephésiens*, IV, 1-2.

protestants et anglicans, qui, à Edimbourg en 1910, dénoncèrent le scandale de nos divisions face au monde païen. L'idée, depuis lors, fit son chemin, prit racine dans des communautés chrétiennes de plus en plus nombreuses et finit par se donner un organe institutionnel en 1948 dans le « Conseil œcuménique des églises ».

Cet organisme, qui est une sorte de carrefour des chrétiens en quête de l'union, groupe des délégués de plus de 160 communautés chrétiennes, appartenant aux grandes confessions non catholiques : orthodoxe, anglicane, luthérienne et réformée ainsi qu'à leurs dissidences et représente plus de 40 pays. Il a tenu, jusqu'ici, deux Assemblées conciliaires, à Amsterdam en 1948, à Evanston aux Etats-Unis en 1954 et il en tiendra prochainement une aux Indes en 1961.

Jusqu'ici, les progrès vers l'unité sont lents, à tel point que bien des membres désespèrent d'arriver jamais à un résultat concret, tant est grand le fossé qui les sépare⁶.

L'Eglise catholique n'a point participé jusqu'ici à ces Assemblées pour des raisons à la fois dogmatiques et pastorales obviées. La théologie dominante et les convictions vécues des églises-membres de ce Conseil sont tellement éloignées des positions catholiques qu'on manquerait d'un accord fondamental pour nouer un dialogue utile et constructif⁷.

La situation a-t-elle changé, depuis l'annonce du Concile? Peut-on envisager, comme beaucoup semblaient s'y attendre, l'éventualité d'une invitation adressée à ce « Conseil des églises », puisqu'aussi bien, il groupe la majorité des communautés protestantes, une large représentation de l'anglicanisme et de ses dissidences et une minorité notable d'églises orthodoxes et qu'il poursuit, par ailleurs, le but même que se prescrit le Concile?

Il faut bien hélas! répondre par la négative, car une telle invitation, fut-elle canoniquement possible, se heurterait certainement à un refus plus ou moins formel.

On ne conçoit guère, en effet, que le Conseil œcuménique réserve un accueil chaleureux à l'initiative d'une église qui s'est constamment tenue à l'écart du mouvement œcuménique, alors que lui-même n'existe que pour promouvoir cette unité. D'ailleurs, les églises-membres du Conseil ont toute liberté, selon les statuts, de récuser les décisions du Conseil qui ne les engagent point mais exigent d'être ratifiées par chacune d'elles. Or, l'hostilité à l'église romaine est encore très forte chez la plupart des protestants qui dénoncent ses erreurs dogmatiques et le despotisme de sa hiérarchie. En ce cas, le Conseil ne peut courir le risque de scissions internes et le danger de voir com-

6. Voir, à ce propos, notre article « Œcuménisme et Catholica », *N.R.Th.*, 1953, pp. 1039-1052, en particulier, pp. 1049 et sv.

7. Pour plus de détails, cfr *ibid.*, 1954, pp. 24-43.

promettre les résultats précaires si péniblement et patiemment obtenus dans l'hypothèse toute théorique où il accèderait à une invitation éventuelle.

A moins, d'ailleurs, de modifier la structure canonique des Conciles, on ne voit guère la possibilité d'admettre à un Concile œcuménique, siégeant à côté d'évêques de droit divin, des représentants de communautés chrétiennes qui n'ont pas conservé la dignité épiscopale et même la rejettent au nom de leurs principes dogmatiques. Ce ne serait plus là un Concile œcuménique de l'Eglise catholique, où se rassemblent les successeurs des apôtres, mais une Assemblée œcuménique de la Chrétienté divisée comme celles tenues à Amsterdam et Evanston par le Conseil des églises.

Qu'en est-il, au contraire, d'une invitation adressée aux églises qui ont conservé la succession apostolique dans l'épiscopat : on songe aux églises orthodoxes et séparées d'Orient, ainsi qu'aux communautés de vieux-catholiques? Les conditions d'une participation sont plus favorables; un accord fondamental existe entre elles et l'Eglise romaine sur la nature de l'Eglise et ses éléments constitutifs essentiels : dépôt de la foi, sacrements, structure collégiale de l'apostolat hiérarchique.

Il y eut, dans le passé, deux conciles qui mirent temporairement fin au schisme : le 2^e concile de Lyon en 1274 et celui de Florence en 1438. Ces réunions furent sans lendemain en raison des motifs politiques qui les avaient dictées, surtout de la part de Byzance.

Aurait-on plus de chances aujourd'hui? Les conjonctures historiques ne sont guère plus favorables. L'Orthodoxie, qui trouvait jadis son principe de cohésion dans l'unité de l'Empire byzantin, n'est plus à présent qu'une fraternité d'églises, unies dans une même foi et un même culte, mais dont les liens de solidarité ne dépassent guère le genre d'unité qui relie entre elles les nations du Commonwealth britannique. Il faut même dire que l'union existant entre elles est encore moins étroite : aucun siège n'est, en effet, reconnu comme centre de ralliement; les anciens Patriarchats, ceux de Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem n'ont qu'une autorité nominale et peu d'influence réelle. La plupart des églises nationales sont autocéphales, c'est-à-dire indépendantes et si la plus importante d'entre elles, l'église patriarcale de Russie, revendique une sorte de tutelle sur toute l'Orthodoxie slave, en deçà du rideau de fer et dans la diaspora, la plupart des orthodoxes russes émigrés ont rompu tout lien avec Moscou et se sont constitués, comme aux Etats-Unis, en église synodale indépendante.

Que pourraient faire ces églises dans l'hypothèse d'une invitation au Concile? La plupart d'entre elles n'ont pas la liberté d'action requise : qu'on songe à la Russie et aux églises autocéphales soumises au joug russe; les autres ont sans doute la possibilité de répondre

librement et pour des motifs religieux à pareille invitation, mais outre que leurs sentiments à l'égard de Rome sont loin d'être unanimement favorables, elles ne pourraient le faire qu'avec l'assurance d'une large représentation, supposant un accord préalable entre elles. Cet accord, qui pourrait l'imposer?

Les théologiens orthodoxes font, par ailleurs, valoir des objections dogmatiques à une telle participation⁸. Refusant au Pape la primauté de juridiction, ils lui déniaient le droit, avant l'accord préalable des autres églises, de convoquer un Concile et d'en régler la composition et le programme. Tous les évêques, selon eux, sont égaux en droit; c'est dans leur ensemble que réside l'autorité suprême de l'Église; les décisions d'un Concile œcuménique ont, par elles-mêmes, sans l'approbation romaine, force de loi, sauf à requérir la confirmation tacite de la conscience de l'Église, c'est-à-dire de tout le Corps du Christ, clercs et laïcs, qui seul est infaillible.

On le voit, une accession au Concile des orthodoxes se heurte à l'obstacle majeur que constitue, à leurs yeux, la primauté romaine de juridiction, admise par l'Église latine, mais contestée par les Orientaux suivant une tradition fort ancienne.

D'ailleurs, plus encore que ces raisons dogmatiques et les conjonctures politiques défavorables, le plus grand obstacle à une participation reste encore l'impréparation des esprits. On ne guérit pas si aisément un divorce invétéré, durci par l'épaisseur des temps, d'autant plus que chacun a de bonnes raisons de prêter à l'autre tous les torts. Que dire alors d'un schisme qui dure depuis des siècles, dix siècles avec les églises orthodoxes, quatre siècles avec les protestants et les anglicans, qui ont organisé sans nous leur « modus vivendi »? Une réunion au sommet semble donc prématurée; il y faudra encore bien des contacts préalables à la base pour briser la glace de nos rapports officiels et faire tomber les préjugés.

Thèmes et travaux du futur Concile.

Si la perspective d'un Concile d'union paraît bien fragile, quelle peut être encore la raison de sa convocation, sous l'angle précis de l'unité à promouvoir? Quels thèmes, quels objectifs concrets peut-il encore se prescrire?

Nous entrons ici dans le champ des hypothèses. Rien, en effet, n'a été révélé des intentions du Souverain Pontife, que seule la Bulle d'indiction nous fera connaître avec certitude. Aussi, faut-il se garder d'imaginer des projets chimériques, que l'événement, peut-être, démentira.

8. Voir en particulier l'article récent du Prof. Alivisatos, *The proposed ecumenical Council and Reunion*, dans *Ecumenical Review*, oct. 1959, vol. XII, 1, pp. 1-10.

Entre un optimisme naïf — celui des articles d'une presse à sensations — et un pessimisme morose, il y a l'espoir chrétien qui prend appui sur la grâce de Dieu et l'action de l'Esprit, mais tient compte également des situations historiques. Déjà, les évêques allemands, réunis à Fulda à la veille du Concile du Vatican, écrivaient à leurs ouailles : « Il ne faut pas s'imaginer que le Concile est une sorte de baguette magique destinée à écarter de nous tous les maux et tous les dangers et à changer instantanément la face de la terre; mais, selon l'institution établie par le Christ dans sa divine sagesse, la réunion des successeurs des apôtres autour du successeur de Pierre dans un Concile œcuménique est le moyen le plus excellent de présenter en une clarté plus pure la vérité bienfaisante du christianisme et d'introduire plus efficacement dans la vie sa sainte loi ⁹. »

Qu'attend-on du prochain Concile dans la recherche des voies qui mènent à l'unité?

Dans la ligne des réflexions proposées plus haut, notre réponse sera simple : ce qui est demandé à l'Eglise catholique, en cette heure si grave de son histoire, c'est de mieux « réaliser » empiriquement, face à ce monde divers, auquel elle propose le salut du Christ, la catholicité qui lui est inhérente. Qu'est-ce donc que la catholicité, sinon l'unité d'un tout différencié, où chaque partie trouve sa plénitude au sein d'une harmonie? C'est l'œuvre incessante de l'Eglise, œuvre toujours recommencée, de manifester à mesure cette catholicité qui est sienne en révélant dans sa doctrine et dans sa vie les aspects multiples d'un mystère qu'aucun esprit ne peut étreindre à lui seul.

Face aux dissidences qui ont accentué un aspect de la vérité totale et préservé certaines valeurs, l'Eglise catholique se doit de proposer la « Sagesse bariolée » (Ep 3, 10) de la révélation divine à laquelle elle rend témoignage ¹⁰. Comment le faire concrètement, sinon en écoutant, avec le respect qu'une mère doit à ses enfants, même rebelles, les requêtes qu'ils ont à lui adresser?

Ceux qui l'ont jadis quittée ont sans doute eu tort de se séparer de l'unique source de vie; pourtant, ils avaient bien pour eux quelques raisons d'agir ainsi, dont quelques-unes restent encore valables, à leurs yeux.

C'est à l'Eglise, à celle qui doit être mère plus encore que juge, qu'il incombe de jauger ces raisons, de discerner celles qui sont légitimes et de leur faire droit.

Il y a dans toute erreur une vérité qui se cache, dans tout refus une affirmation qui se cherche. On ne proteste qu'au nom d'une valeur menacée. L'Eglise doit prendre au sérieux les confessions dissidentes,

9. Voir le texte dans Coll. Lac., VII, c. 1192.

10. Pour plus de détails, voir *Œcuménisme et Catholica*, N.R.Th., 1954, pp. 42-43.

discerner parmi leurs griefs ce qui est valable et doit être éventuellement retenu et ensuite réformer ce qui peut et doit l'être ¹¹.

Certes, on ne peut transiger sur la vérité divine reçue du Christ et la constitution divine de l'Église, mais sa vie concrète, vécue par des hommes exposés aux tentations de l'humaine faiblesse et aux partialités de l'« esprit des temps », n'a-t-elle pas à être sans cesse ramenée, comme elle le fut si souvent dans l'histoire, à la norme de la « divine tradition » et la plénitude de la bonne nouvelle fut-elle toujours sauvegardée dans nos controverses théologiques? Je crois, comme catholique que, seule, mon église inclut toutes les valeurs religieuses défendues et poursuivies par nos frères séparés; encore faut-il qu'ils les y découvrent, à leur place organique et non dans leur isolement. C'est à elle de les aider à les y apercevoir; aussi, à l'heure présente, la meilleure méthode pour préparer l'unité future, n'est-elle pas encore, paradoxalement, de souligner cette diversité légitime d'aspects dans sa foi et dans sa vie, puisque loin de porter préjudice à son unité, elle est, au contraire, l'expression de sa plénitude catholique?

Quelques points concrets peuvent illustrer ce propos.

Les Orthodoxes et les anglicans font grief à l'Église romaine d'être despotique et de vouloir absorber leurs autonomies légitimes. Nous n'avons pas à porter un jugement de valeur sur le passé, mais n'y aurait-il pas lieu de montrer, dans une déclaration doctrinale qui compléterait l'œuvre du Concile du Vatican, que l'autorité dans l'Église est, en son essence, à la fois monarchique et collégiale, qu'elle n'est pas l'apanage du Pape seul, mais aussi des évêques, collaborateurs du Souverain Pontife dans sa tâche pastorale universelle et, par conséquent, que les églises locales et nationales conservent une réelle autonomie, avec leur physionomie propre, leurs rites et coutumes particuliers, sans préjudice de leur subordination au pouvoir suprême en vue de l'unité dans la foi et la communion ¹²? Quelle meilleure preuve pourrait-on donner aux jeunes églises de missions que la variété infinie des peuples et des cultures a droit de cité dans l'Église de Dieu?

De même, à côté d'une Hiérarchie collégiale, il y a les fidèles, ces fidèles sur lesquels, en définitive, tout repose, puisqu'eux-mêmes accomplissent l'œuvre du salut dans le monde et assurent, en outre, la permanence du sacerdoce et de la Hiérarchie. N'y aurait-il pas lieu

11. N'est-ce pas ce qu'a semblé insinuer le Saint-Père, dans son allocution récente aux dirigeants de l'A.C. italienne, quand il disait à propos du concile : « Nous entendons le préparer en ayant en vue ce qu'il est le plus nécessaire de renforcer et de revigorer dans l'union de la famille catholique, conformément au dessein de N.S. Puis, lorsque nous aurons accompli cette formidable tâche, en éliminant ce qui, sur le plan humain, pouvait faire obstacle à une progression plus rapide... » (voir *L'Oss. Rom.*, 10-11 août 1959).

12. Cfr notre article où ces remarques sont plus développées : *Sobornost et Papauté*, dans *N.R.Th.*, 1952, pp. 466-484, surtout pp. 477 et sv.

de souligner l'éminente dignité des laïcs, fondée sur la consécration que leur confèrent les sacrements de baptême et de confirmation, membres de plein droit de cette Eglise où tous sont appelés à être les coopérateurs du Christ, chacun au rang qu'Il leur assigne?

Ne serait-ce pas la meilleure façon de rappeler à nos frères réformés que chez nous, les clercs ne sont pas tout dans l'Eglise, que l'institution ecclésiastique n'a pas étouffé la liberté du chrétien et sa fonction prophétique et royale, quand l'Esprit lui confie une mission ou une parole à dire à l'Eglise?

Quand on songe, d'autre part, à l'apostolat chrétien dans le monde, au témoignage social et unanime que les chrétiens doivent donner du Christ en face d'un athéisme envahissant, n'y aurait-il pas lieu de reconnaître la légitimité d'une coopération entre frères séparés et d'en promouvoir l'accomplissement, partout où ce témoignage peut être porté en commun, sans léser la pureté de la foi et l'intégrité de la morale?

Loin d'en rester au plan théorique, ces déclarations ne pourraient-elles s'incarner dans des institutions, être érigées en normes juridiques, puisque le droit est encore la meilleure sauvegarde, en un corps social, de l'autonomie et de la liberté des personnes et de leur action¹³?

Tels sont quelques-uns des thèmes que le Concile peut être amené à envisager en vue du rapprochement si souhaité entre chrétiens désunis. En regard du but dernier, ces premiers pas peuvent paraître encore bien incertains et ces commencements dérisoires, mais s'ils sont juridiquement acquis et s'inscrivent dans la texture de l'Eglise, de quels changements ne peuvent-ils pas être le prélude! Au gouvernail d'un bateau, les coups de barre sont bien légers qui rectifient la route; pourtant, c'est toute la carène qui s'ébranle et rejoint, avec le temps, le but visé. Que nos frères séparés se rassurent! L'Esprit, qui conduit le navire de Pierre, en gonfle déjà les voiles et lui trace une route, où, un jour, ils pourront sans doute nous rejoindre.

Si le Christ, comme nous le croyons fermement, préside invisiblement à son Eglise et donne à ses apôtres, comme il le faisait jadis au temps de sa vie mortelle, ses consignes en vue de la mission, comment pourrait-on douter qu'Il ne les guide vers les chemins de l'unité et de l'amour?

Eegenhoven-Louvain
95, chaussée de Mont-Saint-Jean.

G. DEJAIFVE, S. J.

13. Quel bien ne résulterait-il pas de l'institution de commissions officielles chargées des relations avec nos frères séparés et le « Conseil œcuménique des églises », comme aussi d'une législation visant à une formation théologique plus poussée des clercs et une meilleure catéchèse des laïcs en ce domaine?